

Inauguration de la réhabilitation du Mille- Clubs

Dossier de presse
12 novembre 2025

Le local Mille-Clubs réhabilité !

Parler du Mille-Clubs d'Aureilhan, c'est évoquer une construction collective ayant à la fois une histoire nationale et locale. Retour sur ce bâtiment communal symbole de toute époque, réhabilité afin de relever les enjeux du XXI^{ème} siècle.

Les Mille-Clubs, une histoire nationale en faveur de la jeunesse

En 1966, le ministère de la Jeunesse et des Sports lance un concours pour la création d'équipements socio-éducatifs appelés « Mille Clubs de Jeunes », que le Gouvernement entend répartir sur l'ensemble du territoire afin de permettre la diffusion d'animations socio-culturelles à destination des adolescents de la première génération du Baby-Boom. L'objectif du concours est simple : produire des modèles en série de préfabrication légère, économiques, adaptables à toutes les régions et communes de France. Le montage de ces

ensembles préfabriqués sera alors confié aux jeunes des communes afin qu'ils fabriquent eux-mêmes leur lieu de vie sociale, sous la direction d'un agent technique municipal : il doit ainsi être aisé, rapide et ne nécessiter l'intervention d'aucun professionnel. C'est pourquoi chaque élément n'excédait pas 60 kilogrammes pour être facilement manipulable. La ferveur populaire a été si forte qu'entre 1967 et 1983, la France s'est ainsi couverte de plus de 2 300 de ces structures.

Aureilhan : un Mille-Clubs aux milles histoires

Forte d'une vie citoyenne et associative particulièrement dense, Aureilhan se dotera à la fin des années 1970 d'un local Mille-Clubs. Implanté au cœur du Parc des Sports, il permit notamment à l'ASCA Rugby d'y organiser ses temps forts. Le modèle installé à Aureilhan était connu sous le nom de « Modèle SEAL 2^{ème} série », qui restera le plus répandu à l'échelle nationale. Issu d'un deuxième concours lancé en 1972, ce modèle fut mis au point par la Société d'Exploitation des Alliages Légers, et constitué d'une charpente de poutrelles métalliques fixée au sol par des plots de béton. La toiture est couverte de plaques de métal, et les parois composées de surfaces amovibles permettant de moduler l'espace.

Malheureusement, un demi-siècle plus tard, le temps a fait son œuvre, et il était devenu nécessaire d'engager des travaux d'envergure afin d'adapter ce bâti aux enjeux du changement climatique. D'où le choix d'une réhabilitation, qui permet de conserver l'esprit du bâtiment, sa signature architecturale et ses missions, avec une adaptation aux enjeux et besoins du XXI^{ème} siècle : isolation thermique et phonique, meilleure gestion de la lumière naturelle, amélioration des normes de la cuisine, sans oublier, bien évidemment, l'accessibilité pour toutes et tous. Des échanges avec la Préfecture de Région et la commission régionale du patrimoine et de l'architecture sont d'ailleurs en cours afin que ce bâtiment soit labellisé « Architecture Contemporaine Remarquable ». Ce label signale les édifices et productions de moins de 100 ans non protégés au titre des Monuments historiques, afin d'inciter à leur réutilisation en les adaptant aux attentes des citoyens.

Les phases du chantier de 2025 :

- Avril : Démolition de l'ancien local Mille-Clubs
- Mai : Mise en place d'une nouvelle dalle en béton
- Juin : Construction des murs
- Été - début d'automne : Aménagements intérieurs

Un tout nouveau Mille-Clubs

AVANT
Printemps



PENDANT
Été



APRÈS
Automne



Plan de financement

Montant total de l'opération : 708 830 € TTC (590 700€ HT)



Subvention Fonds
Vert :
170 000 €
(28,8%)



Subvention
Département :
80 000 €
(13,5%)



Autofinancement :
342 551 €
(57,7%)

Demandes en attente :



Subvention
Région



Subvention Communauté
d'Agglomération
Tarbes - Lourdes - Pyrénées

Contact presse :

Marie TOCABEN, Chargée de communication
marie.tocaben@ville-aureilhan.fr